

Information réglementée  
Information privilégiée

## ASIT biotech dépose un plan de réorganisation et signe un préaccord de partenariat avec DMS Group

**Liège, Belgique, le 11 janvier 2021, 19h00 (HEC) — ASIT biotech (ASIT — BE0974289218)**, société biopharmaceutique sous Procédure de Réorganisation Judiciaire (PRJ), suite aux résultats décevants de sa Phase 3 dans l'allergie aux pollens de graminées,

- continue ses efforts afin de valoriser les actifs de la société, y inclus le véhicule coté,
- vient de déposer un plan de réorganisation judiciaire à soumettre à l'aval de ses créanciers, et
- vient de signer un préaccord non contraignant avec DMS Group, une société holding cotée disposant de trois divisions (imagerie médicale, biotechnologie et bien-être).

ASIT biotech a déposé le 11 janvier 2021 un plan de réorganisation judiciaire au greffe du Tribunal de l'entreprise de Liège. Les créanciers peuvent consulter ce plan et voteront sur ce plan au début du mois de février, et le Tribunal de l'entreprise de Liège devra homologuer celui-ci. Dès que les résultats de ce vote seront connus, ASIT biotech annoncera celui-ci. Il en sera de même de l'homologation du plan par le Tribunal de l'entreprise de Liège.

ASIT biotech a également signé le 11 janvier 2021 un préaccord non contraignant avec DMS Group qui pourrait conduire à l'apport de la division imagerie médicale de DMS Group à ASIT Biotech. Ce préaccord est soumis à un certain nombre de conditions suspensives, parmi lesquelles l'accord des créanciers sur le plan de réorganisation judiciaire d'ASIT biotech et l'approbation par les actionnaires d'ASIT biotech et de DMS Group de la transaction envisagée. Si cette transaction venait à se concrétiser, ce qui n'est nullement acquis pour le moment vu les conditions suspensives susmentionnées, l'objectif des parties serait de faire d'ASIT Biotech un groupe coté sur Euronext et actif dans l'imagerie médicale dont DMS Group aurait le contrôle et qui pourrait devenir à terme un leader mondial derrière les grandes medtechs internationales. La stratégie du nouveau groupe serait :

- de vendre des produits haut de gamme en imagerie médicale avec la Platinum comme produit phare en radiologie;
- de conforter sa position d'acteur majeur sur des marchés de niche en imagerie comme l'ostéodensitométrie;
- de se concentrer sur une croissance interne accrue, grâce à une nouvelle unité de production opérationnelle depuis novembre 2020;
- d'accélérer la croissance externe, envisagée par l'acquisition d'acteurs plus petits et/ou participer à une éventuelle consolidation du secteur;
- de cristalliser la valeur de l'activité d'imagerie médicale en tant qu'entité cotée autonome.

En 2019, la division imagerie médicale de DMS Group réalisait un chiffre d'affaires de 30,2 millions d'euros et, pour les neuf premiers mois de l'année 2020, le chiffre d'affaires s'élevait à 23,1 millions d'euros. La transaction entre les deux sociétés prendrait la forme d'un apport en nature de la division imagerie médicale du DMS Group dans ASIT biotech de sorte qu'ASIT biotech resterait la société cotée, mais pourrait changer de nom.

Comme le droit applicable en France le prévoit, DMS Group a présenté ce même jour les termes principaux du pré accord non contraignant envisagé à ses instances représentatives du personnel.

Frank Hazevoets, Administrateur délégué et Directeur général d'ASIT biotech, déclare : « Si tous les acteurs impliqués dans cette opération acceptent le plan de réorganisation et la transaction envisagée avec DMS Group, ASIT Biotech pourra poursuivre ses activités dans le secteur de la santé avec une ligne de revenus déjà en place et sans besoin immédiat de financement.»

\*

Plus d'informations sur [www.asitbiotech.com](http://www.asitbiotech.com).

N'hésitez pas à nous suivre sur [LinkedIn](#)

### **Contacts**

Frank Hazevoets,  
CEO d'ASIT biotech  
Tél.: +32 471 56 35 33  
[investors@asitbiotech.com](mailto:investors@asitbiotech.com)

### **Mentions légales**

Le présent communiqué n'a qu'une valeur indicative et ne constitue ni une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat ou de souscription d'actions de la Société dans quelque juridiction que ce soit. Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus. Tout achat, souscription ou sollicitation d'Actions émises dans le cadre du placement proposé ne peut être effectué que sur la base des informations contenues dans le prospectus et ses suppléments, le cas échéant.

### **Prévisions**

Ce communiqué de presse peut contenir des prévisions. Ces prévisions ne constituent pas une garantie de résultats futurs. Ces prévisions ne sont valables qu'à la date de publication du présent document. La Société décline expressément toute obligation de mettre à jour les prévisions contenues dans le présent document, sauf si la loi ou la réglementation l'exige expressément.